

Services d'affirmation de genre au Manitoba



Une ressource de l'Association canadienne des étudiant·e·s 2SLGBTQ+ en médecine, cqmsa.org



CQMSA
ACÉQM

AVANT-PROPOS

Des services médicaux d'affirmation de genre sont disponibles et accessibles au Manitoba. Afin de débiter un processus de transition médicale, comme par exemple entreprendre une hormonothérapie, un.e patient.e devra être suivi.e par un.e médecin de famille, un.e pédiatre ou un.e endocrinologue. Il existe également des cliniques médicales qui acceptent de nouvelles.eaux patient.e.s, que ce soit pour amorcer une transition ou en effectuer le suivi. Une liste de ces cliniques se trouve ci-dessous. Certaines informations qui suivent ne sont applicables qu'aux personnes couvertes par le régime d'assurance santé provincial. Si la.le patient.e bénéficie d'assurances privées ou fédérales, la couverture de ces services peut différer.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Ce document a été créé par l'Association canadienne des étudiant.e.s 2SLGBTQ+ en médecine (ACÉQM) et a pour but d'aider les prestataires de soins médicaux au Manitoba à naviguer et prodiguer des soins d'affirmation de genre. Ce document regroupe une liste de services et de prestataires qui sont assujettis à de fréquents changements, spécialement étant donné la nature des services prodigués et l'augmentation de la demande et de la pression auxquelles les organisations communautaires ont été soumises lors de la pandémie de COVID-19. L'ACÉQM a fait de son mieux afin de fournir un contenu à jour mais ne peut garantir l'accessibilité continue de l'entièreté de ces ressources. Veuillez considérer ce document avec discernement. Si vous relevez des informations erronées ou que vous aimeriez nous faire part d'autres ressources, veuillez communiquer avec cette adresse : info@cqmsa.org

Nous vous remercions de vos efforts pour offrir des soins informés et appropriés!
– *L'Association canadienne des étudiant.e.s 2SLGBTQ+ en médecine*

Auteures : Eden VanDevanter (elle, Université McGill), Matt Laurence (il, Université Western), Taylor Morganstein (elle, Université McGill)

Édition : Nadia Boukina (elle, Université de la Colombie-Britannique), Douglas Lebo (iel avec accords masculins, Université de Montréal)

Traduction : Rubis Lantier (they/elle, Université McGill)

Pour l'Association canadienne des étudiant.e.s 2SLGBTQ+ en médecine

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.

Ce document est publié sous la licence de Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>.



ASSURANCE SANTÉ PROVINCIALE

Les résident.e.s du Manitoba sont assuré.e.s par Santé Manitoba. Vous êtes éligible à Santé Manitoba si vous êtes un.e citoyen.ne Canadien.ne, résident.e permanent.e, ou détenteurice d'un permis de travail (ou époux.se ou personne à charge d'un.e détenteurice de permis de travail). Pour appliquer, vous devez être en mesure de prouver que vous passez plus de 183 jours par année (plus de 6 mois) au Manitoba et que cette province sera indiquée dans votre adresse de résidence permanente. Si vous rencontrez les critères sus-indiqués, vous pouvez appliquer pour être assuré.e à partir du premier jour du troisième mois civil suivant votre arrivée. Par exemple, si vous déménagez au Manitoba le 29 janvier, vous pouvez appliquer dès le 1er mars puisque janvier comptera en tant que premier des trois mois civils.

Vous pouvez vous [enregistrer en ligne](#) pour l'assurance santé manitobaine. Pour plus d'informations quant aux critères d'éligibilité, à la couverture d'assurance, ainsi que d'autres questions fréquemment posées, visitez le [site web de la Couverture Garantie du Plan d'Assurance Maladie](#).

MODIFIER SES MARQUEURS

Changement de nom

Conformément à la Loi sur le changement de nom, le Manitoba autorise les adultes (18 ans et plus, ou individus sous l'âge de 18 ans qui se trouvent en union de fait ou sont mariés, ou ont la charge d'un enfant) à changer de nom légalement. Pour appliquer, vous aurez besoin de :

1. Formulaire d'application complété
2. Preuve d'identité
3. Preuve de résidence Manitobaine (ex. carte d'assurance maladie du Manitoba, permis de conduire du Manitoba; vous devez y résider depuis plus de 3 mois)
4. Document de nom certifié (Certificat de Naissance original pour les individus nés au Canada; documents d'immigration émis par le Canada pour ceux qui sont nés à l'extérieur du Canada)
5. Documents d'état civil (si applicable)
6. Documentation des empreintes digitales par un [organisme autorisé en prise d'empreintes digitales](#) (ne faites pas documenter vos empreintes digitales avant d'avoir soumis votre application et reçu les directives de le faire; référez-vous à l'application pour les détails)
7. Formulaire d'autorisation d'usage de données dans Livescan (pour les empreintes digitales; voir l'application)
8. Frais :
 - a. Frais d'application : 120,07\$
 - b. Frais de prise d'empreintes digitales : peut varier, approximativement 70\$

Vous pouvez accéder au [formulaire d'application ici](#). Celui-ci inclut les instructions de complétion, la liste des documents requis, et les informations pour la soumission de la demande. Pour plus d'informations, visitez le [site web du Bureau de l'État Civil du Manitoba](#).

Modification de mention du sexe

Conformément à la Loi sur les statistiques de l'État Civil, le Manitoba autorise les individus à modifier leur mention de sexe pour M, F ou X sur les documents suivants :

1. Enregistrement de naissance du Manitoba (pour les individus nés au Manitoba – un nouveau certificat de naissance sera également produit)
2. Certificat de mention de genre (pour les individus nés au Manitoba ou les citoyen.ne.s Canadien.ne.s demeurant au Manitoba depuis plus de 12 mois)
3. Enregistrement de mariage du Manitoba (pour les individus mariés au Manitoba, avec le consentement de l'époux.se – un nouveau certificat de mariage peut aussi être demandé)

Pour appliquer pour un changement de mention de sexe, il vous faut :

1. Formulaire d'application complété
2. Preuve d'identité (ex. Passeport canadien, permis de conduire manitobain, carte de statut)
3. Déclaration solennelle (avec témoin; voir application)
4. Lettre de support émise par un.e professionnel.le de la santé (voir application)
5. Informations du registre des naissances
6. Informations sur le statut de citoyen.ne canadien.ne ou preuve de résidence manitobaine
7. Un témoin autorisé, tel que décrit dans la Loi sur la preuve, pour assermenter des documents (voir application)
8. Consentement de tierce partie pour le changement de mention de sexe dans le registre des mariages du Manitoba (pour les individus appliquant pour ce changement; voir application)
9. Application pour un Certificat de Naissance du Manitoba (obligatoire pour les personnes changeant leur mention de sexe sur le registre des naissances du Manitoba)
10. Application pour un Certificat de Mariage du Manitoba (seulement pour les personnes modifiant leur mention de sexe sur le registre des mariages du Manitoba et qui désirent recevoir un nouveau certificat de mariage)
11. Frais d'application :
 - a. Registre des naissances du Manitoba et certificat de naissance : 60\$
 - b. Certificat de mention de sexe : 30\$
 - c. Registre des mariages du Manitoba : 30\$
 - d. Nouveau certificat de mariage : 30\$

Vous pouvez accéder au [formulaire d'application ici](#). Celui-ci inclut les instructions de complétion, la liste des documents requis, et les informations pour la soumission de la demande. Pour plus d'informations, visitez le [site web du Bureau de l'État Civil du Manitoba](#).

OPTIONS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

Age de consentement médical

Au Manitoba, l'âge de consentement médical est le même que l'âge de majorité (18 ans). Toutefois, comme dans plusieurs provinces et territoires canadiens, le Manitoba applique un principe de common law selon lequel des mineur.e.s considéré.e.s capables de poser des décisions informées quant à leur propre santé sont autorisé.e.s à le faire sans le consentement d'un.e tuteurice légal.e. Ces lois n'étant pas écrites, les professionnel.le.s de la santé peuvent avoir différentes définitions et critères afin de considérer un.e mineur.e apte à consentir. De plus, le type de traitement médical demandé et les risques associés à ces traitements peuvent influencer la décision d'un.e professionnel.le quant à traiter des mineur.e.s sans le consentement d'un.e tuteurice. Par exemple, si un.e mineur.e souhaite prendre des contraceptifs oraux sans consentement parental, et si celui-ci comprend les risques possibles ainsi que la façon correcte de prendre le traitement, il est probable que la.le professionnel.le accepte de prescrire le traitement sans accord parental.

Toutefois, si la.le même mineur.e demande une procédure chirurgicale plus risquée ou permanente, telle qu'une hystérectomie, la.le même professionnel.le décidera probablement que la.le mineur.e n'est pas apte à prendre cette décision seul.e. Puisque ces décisions sont laissées à la discrétion de chaque professionnel.le fournissant des soins de santé, il est recommandé d'avoir une discussion avec le personnel soignant afin d'obtenir une compréhension claire de ce qui sera, ou ne sera pas, tenu confidentiel, et des traitements auxquels vous pouvez consentir en tant que mineur.e avant d'entamer une thérapie médicale. Si vous êtes préoccupé.e à l'idée que votre tuteurice légal.e soit au courant des informations que vous avez partagées ou souhaitez partager avec un.e professionnel.le de la santé, vous devriez en aviser la.le professionnel.le en avance.

Services d'affirmation de genre

Santé Manitoba requiert un diagnostic de dysphorie de genre (DG) par un.e professionnel.le de la santé approuvé.e afin qu'une personne puisse se qualifier pour des soins de santé d'affirmation de genre. En général, ce critère peut être rempli par un médecin de famille ou par le biais d'une clinique spécialisée en soins inclusifs de la diversité de genres.

Afin d'être éligible pour des chirurgies, Santé Manitoba exige deux lettres de référence : l'une émise par un.e psychologue approuvé.e par Santé Manitoba, et l'autre par un médecin approuvé par Santé Manitoba. De plus, pour que ces chirurgies soient couvertes par l'assurance santé du Manitoba, les individus les demandant doivent recevoir une thérapie de remplacement hormonal depuis un an au minimum. Pour les chirurgies mammaires, l'attente peut être d'environ 4 mois pour une consultation et 3 à 5 mois additionnel pour que la chirurgie prenne lieu.¹ Présentement, la plupart des chirurgies génitales ne sont pas effectuées au Manitoba. Les patient.e.s en faisant la demande sont référé.e.s au GrS de Montréal. Puisque plusieurs provinces canadiennes réfèrent leurs patient.e.s à cette clinique, l'attente peut être longue et s'étendre jusqu'à 30 mois. Les temps d'attente ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19. Santé Manitoba couvre le coût de ces chirurgies si elles sont approuvées, et remboursera les coûts de voyage. Toutefois, les patient.e.s doivent planifier et payer le voyage eux-mêmes avant d'être remboursé.e.s.

Le tableau ci-dessous contient de l'information à propos des services d'affirmation de genre au Manitoba, incluant la couverture (ou non) par le régime provincial, les critères d'éligibilité, ainsi que le nom des organisation et cliniques pouvant fournir ces services. L'inclusion d'un.e fournisseur.ice de soins en particulier ne s'agit en aucun cas d'un appui formel de l'ACÉQM. Nous n'avons pas de moyen de vérifier que leur approche est trans-affirmative.

1. L'information sur les temps d'attente provient d'une séance de questions et réponses de la Trans Health Clinic and Sexuality Education Resource Centre MB (disponible seulement en anglais); <https://serc.mb.ca/answering-questions-transgender-in-manitoba/>

Procédure médicale	Couverture d'assurance	Critères d'approbation	Fournisseurs
Produits d'affirmation de genre	Non couvert	-	Programme d'échange de binders (bandes de compression de la poitrine) - Trans Health Clinic (anglais)
Traitements de fertilité	Non couvert	Référence par un médecin de famille, un.e spécialiste, ou un.e professionnel.le de la santé approuvé.e	Heartland Fertility & Gynecology Clinic (anglais)
Électrolyse/épilation permanente	Couvert	Nécessaire pour certaines chirurgies génitales	Trans Health Clinic (anglais)
Orthophonie pour masculinisation ou féminisation de la voix	Couvert	Référence en orthophonie par un.e professionnel.le de la santé	Deer Lodge Centre (anglais)
Psychologue	Couvert	Un an d'hormonothérapie avant consultation	Demandez une référence à votre médecin traitant
Bloqueurs hormonaux	Couvert en entièreté ou en partie	La.le patient.e doit satisfaire aux critères WPATH pour la thérapie aux bloqueurs hormonaux	Référez-vous à votre médecin traitant pour ces services Selon votre situation, celui-ci pourrait vous référer à une clinique spécialisée
Thérapie de remplacement hormonal	Couvert en entièreté ou en partie	La.le patient.e doit satisfaire aux critères WPATH pour l'état de santé nécessaire à la réassignation hormonale	Référez-vous à votre médecin traitant pour ces services Selon votre situation, celui-ci pourrait vous référer à une clinique spécialisée
Chirurgies	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic de dysphorie de genre (DG) par un médecin approuvé 2. Deux lettres de recommandation (psychologue affilié.e à Santé Manitoba ET médecin affilié à Santé Manitoba) 3. Les chirurgies sont couvertes seulement si celles-ci sont effectuées par des chirurgien.ne.s approuvé.e.s par Santé Manitoba 		
Chirurgies mammaires (AFAN)			
Réduction mammaire	Cas par cas	—	Manitoba
Masculinisation du torse	Couvert	Une lettre de recommandation par un médecin de Santé Manitoba est requise, en accordance avec les recommandations de WPATH pour la masculinisation du torse.	
Mastectomie	Couvert	<u>La thérapie hormonale n'est pas requise.</u>	

Procédure médicale	Couverture d'assurance	Critères d'approbation	Fournisseurs
Chirurgies génitales d'ablation (AFAN)			
Hystérectomie	Couvert	1. 12 mois consécutifs ou plus d'hormonothérapie 2. 12 mois consécutifs à vivre selon son identité de genre	Manitoba
Ovariectomie	Couvert		
Chirurgies génitales de construction (AFAN) (incluant les implants pénien et testiculaires)			
Métaïdoïoplastie	Couvert	1. 12 mois consécutifs ou plus d'hormonothérapie 2. 12 mois consécutifs à vivre selon son identité de genre	GrS Montréal
Phalloplastie	Couvert		
Chirurgie mammaire (AHAN)			
Augmentation mammaire	Cas par cas	Afin d'être couvert, aucun développement de la poitrine ne doit s'être produit après un an d'hormonothérapie de remplacement (très rare) – la plupart des cas ne sont pas couverts	Chirurgien.e plastique choisi.e par la.le patient.e
Chirurgies faciales (AHAN)			
Chirurgie de féminisation faciale	Non couvert	Demandé par la.le patient.e	Chirurgien.e plastique choisi.e par la.le patient.e GrS Montréal
Chondrolaryngoplastie (réduction de la pomme d'Adam)	Non couvert	Demandé par la.le patient.e	
Chirurgies génitales d'ablation (AHAN)			
Orchidectomie	Couvert	1. 12 mois consécutifs ou plus d'hormonothérapie 2. 12 mois consécutifs à vivre selon son identité de genre	Manitoba (si orchidectomie seulement)
Pénectomie	Couvert		GrS Montréal (lorsque combiné avec pénectomie/vulvoplastie)
Chirurgies génitales de construction (AHAN)			
Vaginoplastie	Couvert	1. 12 mois consécutifs ou plus d'hormonothérapie 2. 12 mois consécutifs à vivre selon son identité de genre	GrS Montréal
Vulvoplastie	Couvert		

Services d'approvisionnement en produits d'affirmation de genre :

Bien que les produits d'affirmation de genre pour la compression de la poitrine, la dissimulation du sexe ou le rembourrage des sous-vêtements ne soient pas couverts par Santé Manitoba, ces produits peuvent souvent être trouvés par le biais d'organisations telles que des boutiques érotiques inclusives ou des centres de support des personnes trans, ou encore grâce à des services communautaires tels que des programmes d'échange de *binders*. Il peut être utile d'entamer les recherches pour des boutiques favorables aux personnes *queer* ou des centres de support des personnes trans dans votre région. À Winnipeg, le programme d'échange de *binders* de la *Trans Health Clinic* pourrait être un bon point de départ.

Cliniques inclusives de la diversité

Services de Transition pour Adultes (18 ans et plus)

Trans Health Clinic

- **Services:**
 - Initiation de l'hormonothérapie, épilation permanente, rééducation vocale, références pour chirurgies
 - Une fois l'hormonothérapie établie et une dose stable ayant été atteinte, les patient.e.s verront la gestion de leur pharmacothérapie transférée vers leurs médecins traitants
 - Les patient.e.s doivent avoir un médecin traitant (médecin de famille)
- **Référence:** Les patient.e.s peuvent faire leurs propres demandes à la clinique: (204) 787-4090.
- **Location:** 167 rue Sherbrook, Winnipeg, MB R3C 2B6
 - Cette clinique est en partenariat avec une clinique de Brandon et offre des rendez-vous en télésanté
- **Site web (anglais seulement) :** <https://klinik.mb.ca/health-care/transgender-health-klinik/community-members/>

Services de Transition pour Mineurs (17 ans et moins)

Gender Dysphoria Assessment and Action for Youth

- **Services:**
 - Psychologie clinique et pédopsychiatrie pour évaluation et traitement de la dysphorie de genre
 - Endocrinologie pédiatrique et infirmier.ère clinicien.ne en endocrinologie pour la thérapie de blocage hormonal ou d'hormonothérapie de remplacement
 - Gynécologie adolescente pour préservation de la fertilité et support menstruel
- **Referral:** Les patient.e.s peuvent faire leurs propres demandes à la clinique: (204) 787-7435 ext 3 ou gdaay@exchange.hsc.mb.ca
- **Location:** University of Manitoba Community Services Building, Room FE 307 - 685 William Ave, Winnipeg, MB R3E 0Z2
- **Site web:** <https://www.gdaay.ca/>

Trouver un Médecin de Famille ou un.e Infirmier.ère Clinicien.ne

Vous pouvez vous enregistrer en ligne afin de vous voir assigner un médecin de famille par le biais du programme Trouver un Médecin de Santé Manitoba, Santé, Aînés et Vie Active. Avoir un médecin de famille vous permettra d'entamer ou de poursuivre une thérapie hormonale ou d'obtenir un diagnostic de dysphorie de genre, une étape nécessaire à l'accès aux chirurgies de transition financées par la santé publique.

- Trouvez plus d'information à propos du [programme Trouver un Médecin](#).

Thérapie et assistance (évaluation de l'identité de genre non offerte):

- Thérapie familiale Aurora de l'Université de Winnipeg – (204) 786-9251
- Klinik Community Health Centre – (204) 784-4067
- Clinique de la santé des femmes – (204) 947-2422, ext 204
- Assistance sans rendez-vous du Rainbow Resource Centre – (204) 474-0212, ext. 201 (appelez le lundi après 10h afin d'obtenir de l'assistance dans la même semaine)

Groupes Communautaires, Réseautage Social, et Intervenant.e.s en Orientation des Patient.e.s

- Personnes *Two-Spirit* du Manitoba: <https://twospiritmanitoba.ca/>
- Groupe Facebook du *Rainbow Resource Centre*:
<https://www.facebook.com/RainbowResourceCentre/>
- Trans Manitoba: pour des rencontres d'information et obtenir l'accès au groupe privé sur Facebook, contactez transmanitoba@gmail.com
- Le *Gender Cafe* Winnipeg:
<https://www.facebook.com/gendercafewpg/>
- Programme de mentorat *PRISM Big Brothers Big Sisters* pour les personnes 2SLGBTQIA+: <https://winnipeg.bigbrothersbigsisters.ca/prism/>
- *Queer People of Color* Winnipeg:
<https://www.facebook.com/qpocwinnipeg/>
- *Pride* Winnipeg: <https://pridewinnipeg.com/>
- *Out There* Winnipeg - inclusive sports and recreation:
<https://www.outtherewinnipeg.ca/>
- *Rainbow Harmony Project* – chorale de Winnipeg pour les personnes LGBTQ2* et leurs allié.e.s: <https://www.rainbowharmonyproject.ca/>
- Plus de ressources regroupées par la *Trans Health Clinic*:
<https://klinik.mb.ca/wp-content/uploads/2019/12/Trans-Community-Resource-List-updated-Nov-2019.pdf>

Autres ressources

- **Rainbow Resource Center**
 - Téléphone: (204) 474-0212
 - Site web: <https://rainbowresourcecentre.org/>
 - « Le *Rainbow Resource Centre* est un organisme communautaire sans but lucratif qui offre du support et des ressources aux communautés gaies, lesbiennes, bisexuelles, transgenre et *Two-Spirit* du Manitoba et de l'Ontario du Nord-Ouest. »
 - Le centre offre aussi de l'assistance gratuite (ext. 201, appelez le lundi matin à 10h) : l'accord d'un.e tuteurice est requis pour les individus de moins de 14 ans.
- **Matériel de prophylaxie sexuelle, condoms, et tests des ITS selon la région :**
http://streetconnections.ca/service_map.php
- **Ligne de Support et de Prévention du Suicide du Manitoba (24/7)**
Sans frais: 1-877-435-7170
www.reasonolive.ca
- **Ligne de Crise de la Klinik (24/7)**
Téléphone: (204) 786-8686
Sans frais: 1-888-322-3019
- **Ligne de Crise pour les Agressions Sexuelles (24/7)**
Téléphone: (204) 786-8631
Sans frais: 1-888-292-7565